

# VENERIE

la chasse aux chiens courants



nouvelle série - numéro 38 - deuxième trimestre 1975 - 8 francs

*En guise de préambule à ce qui va suivre, il convient de rappeler que, jusqu'à la fin de l'ancien régime, Chantilly était pour la maison de Condé, rameau prestigieux de la Maison de France, ce que Versailles était au Roi, avec sa propre cour — on y avait reçu Louis XIV — et une vénerie très importante. Quand les Princes de Condé n'étaient pas à la guerre, ils se livraient aux plaisirs de la chasse, se montrant fidèles à une tradition consacrée par une véritable Institution.*



Louis Henri de Bourbon, prince de Condé, ancien ministre de Louis XV, « exilé » à Chantilly par lettre de cachet en 1726, y fit construire les Grandes Écuries, palais grandiose, somptueusement ornementé au-dedans comme au-dehors, pour loger ses nombreux chevaux, ses voitures, ses meutes et le personnel considérable, de tout niveau, qui leur était attaché. Son fils, Louis Joseph de Condé, bien que plus connu comme homme de guerre que comme veneur et surtout son petit-fils Louis Henri, appelé le duc de Bourbon, devaient en faire, par la suite, le temple de la Vénerie française.

Ces prodigieuses installations, devenues vite célèbres, reçurent, en 1769, la visite de Louis XV qui,

accompagné de « Mesdames de France », ses filles, se rendait à Compiègne ; plus tard, celle de l'Empereur d'Autriche, frère de la reine Marie-Antoinette, pour ne citer que les plus illustres visiteurs de Chantilly. Par ailleurs, une peinture de Le Paon représente l'hal-lali d'un cerf dans le parc de Chantilly, le 12 juin 1782, lors de la visite du comte du Nord, futur Paul I<sup>er</sup> de Russie.

Le duc de Bourbon avait chassé pour la première fois à cheval en forêt d'Halatte à l'âge de quatorze ans ; il avait très vite montré un tempérament passionné et l'instinct supérieur de la chasse qui devait faire de lui le premier veneur de son temps. Ayant appris, à seize ans, à faire le bois avec les piqueux Fanfare, il aimait travailler lui-même un cerf, le rembûcher et le donner à courre ; disciple de d'Yauville dont il appliquait les règles avec vigueur, du moins au cerf, il fut, durant vingt ans, le véritable animateur de la vénerie de Chantilly dont la magnificence surpassa parfois celle de Versailles.

**louis de laporte**

## **un siècle de vénerie à chantilly 1815-1910**

L'une et l'autre devaient disparaître dans la tourmente révolutionnaire. Alors que le prince de Condé et son fils partaient en émigration, les cinq meutes de la vénerie de Chantilly étaient massacrées, et dispersés les deux cents chevaux qui peuplaient les Grandes Ecuries. Le château, déserté, fut livré au pillage et en grande partie détruit. Dans le vaste domaine forestier, livré aux fusillots de tous ordres, les grands animaux furent décimés.

Chantilly ne devait reprendre vie que vingt-cinq ans plus tard, lorsque, à la chute de l'Empire, le prince de Condé vint reprendre possession de ses domaines dévastés.

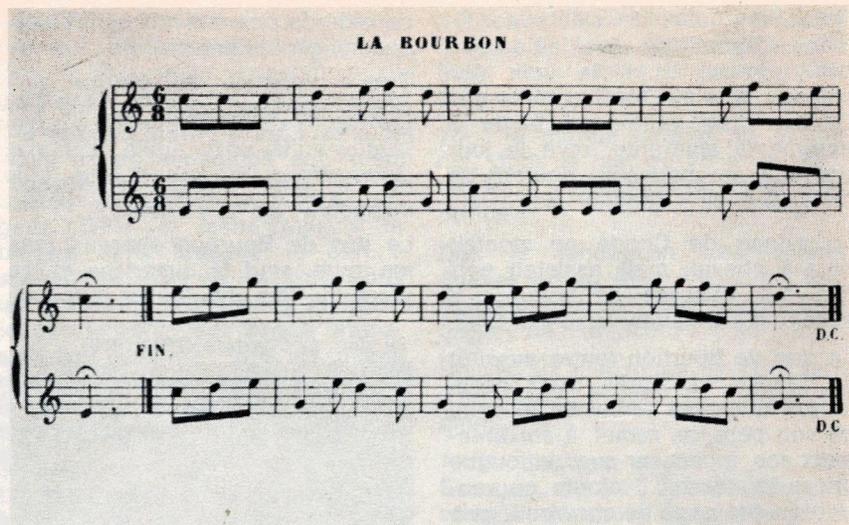
### **nous voilà en 1815**

Peu confiant dans la solidité du trône restauré à la suite de l'aventure des Cent jours, le duc de Bourbon reste à Londres, laissant son père rentrer seul à Chantilly.

Les Grandes Ecuries avaient échappé au désastre et se trouvaient à peu près intactes : le prince, fidèle à la tradition de ses ancêtres, entreprend, malgré ses quatre-vingts ans, de reconstituer la vénerie de Chantilly.

De Londres, le duc de Bourbon encourageait son père ; on sait qu'il lui envoya son écuyer, le comte de Quesnay, avec des chevaux et la charge de réorganiser les équipages. M. de Quesnay se mit en quête de rassembler çà et là des chiens dont il trouva quelques lots épars, notamment dans le domaine de Saint-Maur ; puis il fit appel à M. Louis de Songeons, ancien capitaine des chasses de la petite vénerie de Louis XV, devenu, sous l'Empire, lieutenant de louverterie, qui mit à sa disposition une partie de sa meute de quarante chiens normands pour le sanglier et deux limiers qui arrivèrent à Chantilly avec le piqueux Auguste Lebeau.

C'est ainsi que fut constitué, pour débiter, un modeste vautrait composé d'éléments disparates avec lequel il commença à chasser le 17 juillet 1816 ; le 7 décembre, il prenait un ragot avec vingt-quatre chiens découplés.



La chasse, le vin et les belles,  
C'était le refrain de Bourbon ;  
Il rencontrait peu de cruelles  
Et trouvait toujours le vin bon.  
Ses maîtresses étaient fidèles,  
Et ses chiens avaient du renom.



Après un quart de siècle de silence, Chantilly se réveillait au son des trompes et à la voix des chiens ; la tenue traditionnelle des Condé, drap ventre de biche à parements amarante, revit le jour ornée d'un nouveau bouton de métal plat au « sanglier ».

Le prince de Condé ne montait plus à cheval, mais assistait parfois aux chasses en voiture ; il s'éteignit à Chantilly le 13 mai 1818.

Le duc de Bourbon rentre aussitôt en France et, après avoir porté durant quelques semaines le deuil de son père, se remet, à soixante-deux ans, à chasser avec la fougue de sa jeunesse ; il ajoute au vautrait un équipage de chevreuil, puis engage un personnel nombreux pour le service de sa vénerie ; surveillant lui-même tous les détails, il procède à des croisements entre des chiens français de vieilles races et des meilleures origines et des chiens qu'il fait venir d'Angleterre. On sait peu de choses sur les races et le modèle véritable des chiens de meute du duc de Bourbon, sinon qu'ils étaient excellents. Pour le vicomte de Chézelles, l'équipage de cerf était constitué de chiens blanc et orange, suivant la tradition des chiens blancs du roi de l'ancien régime ; certains auteurs citent les chiens bleus (chiens bleus de Foudras ?), produit d'un mélange de la race saintongeoise avec les chiens noir et feu de saint Hubert, selon les uns, avec les chiens de Gascogne, selon d'autres, de taille moyenne, très secs et très légers, remarquables sur le chevreuil.

Si les sangliers sont nombreux en forêt, les cerfs et les daims ont pratiquement disparu. Pour repeupler les bois, le duc de Bourbon fait panneauter des cerfs dans le parc de Saint-Maur, où ils abondent et qui lui sert de réserve ; puis il les répartit dans un territoire de plus de 40 000 hectares : Chantilly, Halatte, Ermenonville, Villers-Cotterets, Crécy-Armainvilliers et Villefermoy.

Il découple, pour la première fois sur le cerf, le 5 février 1821. Parvenue à son apogée, la vénerie du duc de Bourbon, à Chantilly, comprenait plus de 400 chiens : 160 pour le vautrait, 140 pour l'équipage du cerf, 120 pour le daim et le chevreuil ; les chevreuils,

considérés comme non courables, étaient généralement tirés.

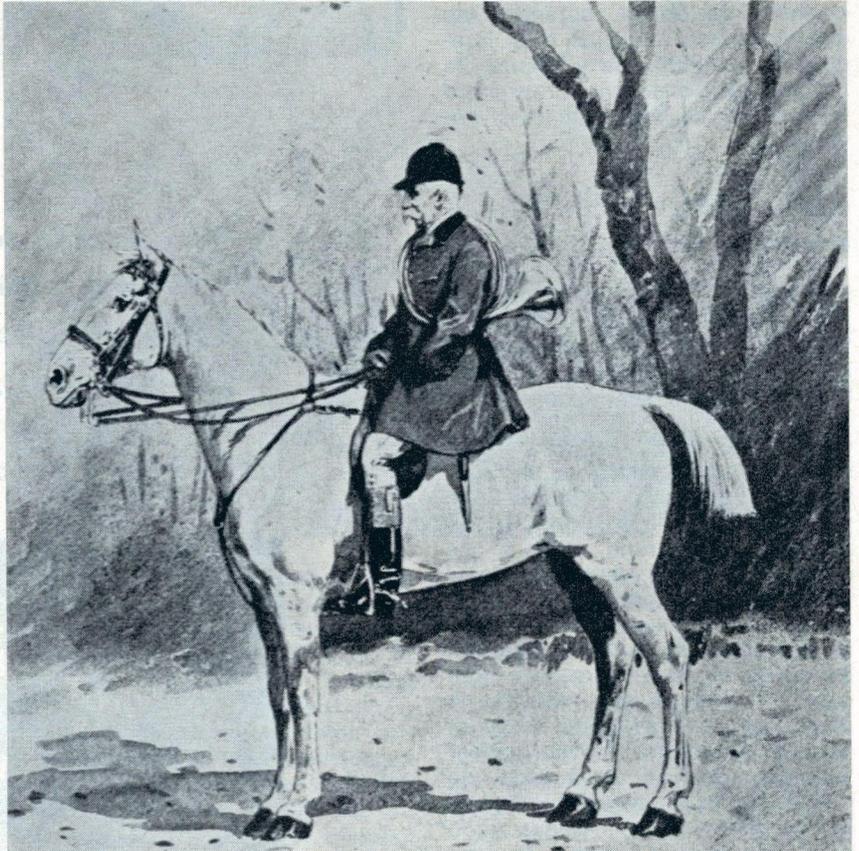
Trente hommes de vénerie servaient les équipages, le plus célèbre est Lazare Fortin, premier piqueur des équipages du sanglier et du cerf, avant de devenir inspecteur de la vénerie.

Le duc de Bourbon chassait tous les jours, sauf le dimanche et les jours de fête, en toutes saisons ;

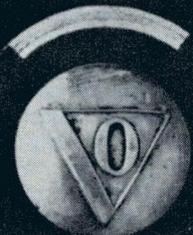
la baronne de Feuchères, de sinistre mémoire, suivait les chasses en amazone, faisant parfois le bois.

Les meilleurs veneurs français et étrangers vinrent à Chantilly s'initier aux règles de l'art et à l'application des vieux principes qui faisaient école, tant pour les maîtres que pour les valets ; pour les hommes, avoir servi à Chantilly valait un brevet.

Le duc de Chartres (1894-1910).



Maîtres



Piqueux



Duc de Nemours	1842-1847
Prince de Joinville	1847-1897
Duc d'Anmale	1878-1886
Duc de Chartres	1894-1910



On sait que le prince travaillait de sa personne dans les défauts, qu'il cherchait à redresser lui-même la voie et à la redonner aux chiens. Un exemple nous en est fourni par le merveilleux récit laissé par Léon Bertrand, dans son ouvrage « Tonton, Tontaine, Tonton » dont l'extrait suivant réjouira tous les veneurs, car la précision des faits évoqués permet d'écarter, de la part du narrateur, tout excès d'imagination :

« Nous sommes en 1826 par une chaude journée d'avril, en forêt d'Armainvilliers ; un cerf dix-cors arrive sur ses fins en bordure de la plaine de Favières après une heure et demie de chasse ; il est parvenu à prendre de l'avance sur les chiens et cherche, par ses ruses, à leur échapper.

» Après un faux débûcher sur Crécy, suivi d'un retour sur ses voies, l'animal fait un bond énorme, suit dans sa longueur un fossé profond plein d'eau stagnante, va et vient plusieurs fois sur la chaussée d'un étang (sans doute l'étang de Puits-Carré), partiellement occupée par une pile de bourrées, puis saute sur le tas de fagots qu'il parcourt jusqu'à son extrémité et, de là, se jette, sans toucher terre, dans une barque amarrée au rivage et saute à l'eau pour gagner à la nage un îlot de joncs touffus ; il s'y relaisse, le corps enfoncé jusqu'au cimier, les bois couchés sur le dos, invisible... sauf pour le narrateur qui a rejoint un garçon de ferme observant la scène à cinq mètres de hauteur sur la branche d'un vieux chêne. Seules les oreilles du cerf battent pour chasser les taons. La voix des chiens se fait entendre, le cerf devient immobile, la meute arrive, les chiens balancent... puis tombent à bout de voie.

Un vieillard en tenue ventre de biche à parements de velours cra-moisi, d'évidence le duc de Bourbon, semble échanger avec son piqueur des propos maussades ; après un court instant de réflexion, il donne l'ordre à Fortin de fouler tous les fourrés qui bordent la plaine, tandis qu'il reste lui-même en observation ; deux chiens sont restés en arrière, l'un d'eux gagne le fond du fossé en se récriant ; le prince met pied à terre, attache son cheval à une barrière et s'enfonce dans l'eau du fossé au bout

duquel les deux chiens ont mis bas. Sur une inspiration subite, qui dénote le veneur consommé, il grimpe sur le tas de bois et y distingue quelques filaments verdâtres mélangés d'une vase encore humide que le cerf a évidemment laissés en sortant du fossé faugeux. Cela le mène jusqu'à la barque dans laquelle le cerf a sauté pour aller se remettre dans les touffes de roseaux où quelques joncs nouvellement brisés trahissent son passage ; tous les chiens rallient à la voix des deux limiers et noient prestement leur cerf après quarante minutes de défaut. »

La bibliographie relative aux chasses du duc de Bourbon abonde en anecdotes souvent savoureuses, concernant cet homme intrépide qui chassait par tous les temps, ne connaissait que son bon plaisir et tenait tête au Roi lui-même si l'occasion se présentait.

Le vicomte de Chezelles nous raconte à ce propos, dans *Vieille Vénérie*, les démêlés qu'eut le duc de Bourbon avec Charles X :

« La vénerie du roi Charles X tenait un peu à l'œil la vénerie de M. le duc de Bourbon. Aussi, le Roi disait souvent au Prince, quand il apprenait que l'équipage de celui-ci était venu prendre en Compiègne un cerf attaqué à Villers-Cotterets : « Eh bien, Monsieur mon Cousin, on m'a dit que vous étiez encore venu prendre un de mes cerfs dans ma forêt de Compiègne ! »

Le Prince était venu prendre sur les marches du perron du château. On prétend même que le duc de Bourbon chassait à bas bruit et mettait la trompe sur l'épaule quand il rentrait en forêt de Compiègne et que le comte de Girardin avait donné aux gardes l'ordre de tirer sur les chiens errants. »

Le duc de Bourbon connut de nombreux accidents de chasse ; dur à lui-même, il resta un jour à cheval avec une clavicule cassée jusqu'à la prise de son cerf. A soixante-treize ans, en dépit des infirmités de l'âge, des séquelles de ses chutes et d'une blessure de guerre qui l'avait laissé infirme d'une main, il montait encore vigoureusement à cheval.

La dernière chasse consignée dans le livre des chasses de Chantilly

est datée du 29 décembre 1829 et relate la prise consécutive de deux cerfs dans le grand parc d'Apremont.

Tout le monde connaît le drame qui, dans la nuit du 26 août 1830, mit fin à l'existence de l'infortuné prince.

Dès le lendemain, les chiens étaient mis en vente à l'ancan ; peu d'acquéreurs se présentèrent à la grille de la cour d'honneur...

Seules six charrettes de bouchers s'arrêtèrent devant le perron du château...

Ainsi disparut avec le duc de Bourbon, dernier des Condé, une vénerie devenue légendaire dont le faste et l'éclat inégalables nous éblouissent encore et dont les échos n'ont jamais cessé de retentir dans le vaste domaine qui fut le théâtre de ses exploits.

\*\*

La monarchie de Juillet n'était guère favorable à la chasse à courre ; Louis-Philippe, en supprimant la vénerie royale, s'oppose au désir de ses fils de satisfaire le goût héréditaire des d'Orléans pour ce sport.

Chantilly retomba dans le silence.

Par bonheur cependant, le prince de Lobanoff vint, en 1833, y chasser le chevreuil avec une meute de trente chiens servis par Louis Reverdi dit La Trace, provenant de la vénerie royale et qui devint, sous le Second Empire, le célèbre « Monsieur La Trace ». On ne sait pas grand-chose de cet équipage, sinon qu'amateurs de chevaux de pur-sang, le prince Lobanoff et ses amis, en retraitant à Chantilly, s'amuserent un jour à courir sur la pelouse un match qui ne resta pas sans lendemain puisqu'il est à l'origine du prix du Jockey-Club, le derby français.

### **les princes de la maison d'orléans**

Entre-temps, les fils de Louis-Philippe ne s'étaient pas découragés et avaient monté un petit équipage d'une vingtaine de chiens pour chasser à l'anglaise, le prince portant l'habit bleu à collet rouge, la culotte blanche, les bottes à revers et le chapeau rond.

En 1837, l'héritier du trône, le duc d'Orléans, venait de se marier avec la princesse Hélène de Luxembourg, habituée aux belles chasses de son père, et voyant que le peuple français regrettait le prestige des chasses royales, décida d'avoir un équipage personnel; il se fit céder, par le marquis de l'Aigle, soixante-neuf fox-hounds, six limiers français et six chevaux. Modeste pour un « dauphin », cet équipage n'en fut pas moins l'amorce du renouveau de la vénerie à Chantilly et dans les forêts de France où elle avait été abandonnée.

Un tableau de Carle Vernet nous montre, au musée de Chantilly, l'hallali d'un cerf où le prince porte l'habit bleu à collet rouge et les piqueux la livrée rouge traditionnelle des d'Orléans avec le bicorne.

Le premier piqueux Firmin, ayant appartenu au duc de Bourbon, était assisté d'un second piqueux, Lombardin, de la même origine, de deux valets de chiens à cheval et de deux valets de chiens à pied.

En réalité, le duc d'Orléans était meilleur cavalier que veneur; il aimait la « course au clocher » à travers les obstacles naturels du terrain et redoutait les défauts qui ralentissaient l'allure de la chasse; il laissait volontiers chasser ses frères, beaucoup plus passionnés que lui pour le noble déduict.

Après sa mort tragique, en 1842, le duc de Nemours prit la suite et maintint l'équipage jusqu'en 1848.

Les princes de la monarchie de Juillet avaient réussi à renouer la chaîne d'une vénerie royale traditionnelle.

Le prince de Joinville, le duc d'Aumale et, plus tard, le duc de Chartres devaient la maintenir à Chantilly jusqu'à leur exil ou à leur propre mort.

### **société de chantilly 1850-1870**

Sous le Second Empire, fut fondée la Société de Chantilly pour chasser dans les forêts de Chantilly, d'Ermenonville, d'Halatte, de Mortefontaine et Coye, tout le territoire de chasse des princes de Condé. Le fondateur, le comte

d'Hédouville, en fut le président de 1850 à 1852; en 1852, ce fut l'équipage du vicomte Alfred de la Rochefoucauld et de son associé le vicomte des Roys qui chassait; en 1855, la Société se constitue son propre équipage sous la présidence et la direction du comte de Plaisance. De 1862 à 1865, ce fut l'équipage de M. Desvignes, veneur de la Sarthe, qui amena cent chiens anglo-poitevins; dans la saison 1863-1864, il prit vingt et un cerfs et vingt-quatre chevreuils. M. Desvignes vendit, en 1865, ses chiens de cerf à M. Alexandre Simons, qui continua à chasser le cerf pour la Société de Chantilly jusqu'en 1870.

### **vautrait du prince de Joinville**

Nous avons laissé le prince de Joinville chassant avec le duc d'Orléans, le duc de Nemours et le duc d'Aumale sous la monarchie de Louis-Philippe leur père.

Le prince de Joinville eut, entre 1845 et 1848, une meute de quarante beagles et fox-hounds servis par Fortin, avec lequel il chassait le daim à Saint-Cloud, le cerf à Marly et le sanglier en Halatte et Chantilly; il remonta, en 1875, un vautrait de soixante-dix fox-hounds dont le chenil, d'abord installé à Chantilly, fut par la suite transféré à Arc-en-Barrois.

Le train était très rapide et les comptes rendus représentent une certaine analogie avec les chasses des Condé avant 1789 dont les archives nous rapportent que la plupart des sangliers étaient pris en une heure et demie, alors que les chasses qui se prolongeaient cinq à six heures étaient l'exception, ce qui, par parenthèse, tend à prouver que les chiens anglais

n'étaient pas plus rapides que les chiens blancs du roi avec lesquels on chassait à l'époque considérée.

Le prince de Joinville chassa sous la tenue bleue à Chantilly, en Halatte et à Arc-en-Barrois, jusqu'à sa mort, en 1897.

### **le duc d'aumale à chantilly 1872-1886**

Le domaine de Chantilly était passé, par héritage, entre les mains du duc d'Aumale, quatrième fils de Louis-Philippe et neveu du duc de Bourbon; c'est à lui que revenait d'y faire revivre la tradition des princes de Condé. Il n'y manqua pas. Dès son retour d'émigration, en 1871, il reconstitua un équipage à Chantilly, en remplaçant la célèbre tenue jaune Condé par une tenue à l'anglaise simplifiée bleu de roi, col de velours noir, culotte blanche et botte à revers. Pour les piqueux, une tenue à la française en drap bleu de roi, avec col droit et boutonné, galonné de vénerie, gilet galonné d'argent, toque galonnée de vénerie et culotte de velours bleu bouton de la Vénerie d'Orléans porte l'écu triangulaire avec un O au centre.

Les chiens portaient la même marque que le bouton. La meute comportait soixante-dix chiens anglais et dix bâtards poitevins pour le cerf, plus de vingt beagles pour le chevreuil. Les chenils occupaient une aile des Grandes Ecuries ou vingt boxes et autant de stalles étaient aménagés pour les trente-deux chevaux de demisang, nés, élevés et ayant chassé en Angleterre; chaque piqueux avait trois chevaux attachés à son service et visités chaque matin par le chef d'écurie et un vétérinaire.

### **LA CHANTILLY**



Le premier piqueux Hourvari avait été au comte d'Osmond. M. Quiclet, qu'on appelait, par courtoisie, le capitaine des chasses, bien qu'il n'eut aucun titre officiel, dirigeait pratiquement l'équipage.

A l'équipage de cerf, la meute était conduite divisée en hardes de dix chiens tenues par les hommes à cheval ; la corde qui maintenait la harde était fixée par un crochet à l'arçon de la selle, ce qui permettait des déplacements rapides.

L'équipage de chevreuil était servi par les piqueux de l'équipage de cerf, les chevreuils étaient, en principe, comme au temps du duc de Bourbon, tirés, mais il leur arrivait d'être forcés, la forêt de Chantilly n'étant pas très propice aux ruses du chevreuil dont la chasse n'était, paraît-il, pas très difficile.

Les laisser-courre de Chantilly réunissaient, tous les cinq jours, le lundi et le vendredi d'une semaine et le mercredi de l'autre, du 3 novembre, jour de la saint Hubert, à la fin mars, tous les

gentilshommes chasseurs de la contrée.

D'illustres personnages de maisons régnantes vinrent suivre les chasses de Chantilly, parmi lesquels le prince de Galles, l'impératrice d'Autriche (Sissi) et la reine de Naples. Le duc de Chartres, neveu du prince, ne venait que rarement, retenu à Rouen dont il commandait, comme colonel, le régiment de chasseurs à cheval.

Agile et vigoureux, veneur savant, le duc d'Aumale fut cité, à l'époque, comme le type accompli de ces vaillants hommes de chasse dont parle le marquis de Foudras. Il maintint, à Chantilly, une vénerie qui, pour n'avoir pas été aussi considérable et fastueuse que celle des princes de Condé, n'en fut pas moins digne d'en perpétuer la tradition.

L'écrivain cynégétique Donatien Levesque, qui était venu de ses landes de Bretagne chasser à plusieurs reprises à Chantilly, nous a transmis d'intéressants souvenirs, sous le titre : « La grande vénerie du duc d'Aumale ». Il nous dit,

entre autres, que « la tenue des hommes, leurs manières, leurs allures, la qualité des chevaux, la façon de mener la chasse, tout était parfait ». Donatien Levesque n'en exprime pas moins le regret que les chiens fussent anglais et de pur sang, étant tous achetés dans les réformes des meutes de renards d'Angleterre ; il estimait qu'il existait, en France, des chiens criant très bien, avec lesquels les chasses auraient été aussi vite, plus gaies, plus entraînantes.

Proscrit en 1886 par un décret d'exil, le duc d'Aumale dut mettre bas son équipage, qui fut vendu aux enchères, à Chantilly. Seule la meute de beagles le suivit en Angleterre ; il loua la chasse au marquis de Maillé et au vicomte Gaëtan de Chézelles, ainsi qu'à M. Servant, dont le vautrait chassa le sanglier, du 29 octobre 1887 au 29 avril 1893, puis, en 1894, à son neveu le duc de Chartres. Rentré peu de temps après en France, il légua par testament le domaine de Chantilly à l'Institut de France. Les Grandes Ecuries se trouvaient vides à nouveau.

*Une chasse du duc d'Aumale, par Olivier de Penne : « Bat-l'eau en l'étang de Sylvie ».*



## le duc de chartres à chantilly 1894-1910

C'est alors que le duc de Chartres vint s'installer au château de Saint-Firmin; deuxième fils du duc d'Orléans, né aux Tuileries en 1840, il avait suivi sa famille en exil, après la révolution de 1848, en Angleterre; il y passa sa jeunesse et connut les émotions de la chasse à la manière anglaise, où il avait acquis la réputation de « Hardrider ».

Rentré en France en 1870, il servit, sous le pseudonyme de « Robert Le Fort », à l'armée de la Loire avec le grade de chef d'escadrons.

Il avait épousé, à Kingston, la princesse Françoise d'Orléans, fille du prince de Joinville, elle-même remarquable amazone qui devait remplir, plus tard, brillamment, auprès de son mari, ses fonctions de maîtresse d'équipage.

Nous lisons, dans l'annuaire de la vénerie française de 1894, les lignes suivantes : « Le glorieux théâtre de la vénerie française, où les princes de Condé firent tant de chasses mémorables, va reprendre ses airs de fête, car le duc de Chartres y chassera à partir du 15 janvier 1894. »

« Depuis plusieurs années, M. Servant était fermier de la chasse du cerf dans la forêt de Chantilly, mais, ayant mis bas son équipage, il a cédé son bail au duc de Chartres qui, depuis deux ans déjà, possédait un petit équipage de cerf à Saint-Firmin. »

La tenue et le bouton furent, en tous points, les mêmes, que pour le duc d'Aumale, et l'on vit les Grandes Ecuries s'animer à nouveau par la présence de cent chiens, anglais et bâtards, pour le cerf, quarante chiens pour le sanglier, équipage et vautrait étant servis par quatre hommes montés et deux valets de chiens à pied.

Le duc de Chartres, installé à Saint-Firmin, dirigeait lui-même son équipage qui était largement ouvert, et les chasses y étaient très suivies, ce qui n'empêchait pas le prince d'être exigeant sur l'étiquette et la correction des invités.

Un jour lors d'une chasse d'essai du matin, un monsieur venu le saluer en retirant de sa tête un chapeau mou, on entendit le prince répondre à son salut : « Bonjour Monsieur, vous avez un joli chapeau; mon valet de chambre m'en avait proposé un semblable ce matin, mais je lui ai dit que ce n'était pas convenable pour aller à la chasse à courre. »

Il ne convenait pas de le déranger, passée l'heure du rendez-vous. Mme A, propriétaire de Chaalis, connue pour ses excentricités, étant arrivée en retard, à son habitude, un jour à la chasse, avait rejoint l'équipage à l'attaque et incitait, d'une voix impérative, son cocher à avancer sa voiture jusqu'au prince. « Je chasse, Madame, je chasse », se contenta de lui dire ce dernier, sans se retourner, signifiant à l'importune de ne pas insister. Elle n'insista pas.

Il n'en était pas moins aimable et courtois avec les assistants qui se tenaient à leur place à la chasse et ne craignait pas la plaisanterie, fut-elle un peu gauloise, avec ceux dont il aimait la compagnie et goûtait les manières.

### **fanfares sonnées à l'équipage de cerf du duc de bourbon sous la restauration**

Pour le daguet :

*Le chevreuil de Bourgogne.*

Pour la seconde tête :

*La quatrième tête  
(La Louyse Royale, composée par Louis XV à Fontainebleau).*

Pour la troisième tête :

*La Choisy-le-Roi  
(ou Fanfare du Curé)*

Pour la quatrième tête :

*La quatrième tête Bourbon.*

Pour le dix-cors jeunement :

*Le dix-cors jeunement.*

Pour le dix-cors :

*La Bourbon (alias La Condé).*

Un châtelain de la vallée de l'Oise, ancien officier supérieur de cavalerie, à qui l'âge avait donné un certain embonpoint, suivait à cheval, en familier, les chasses du duc de Chartres. Comme celui-ci lui demandait un jour, avec bonhôte, comment il se portait, il répondit au prince avec simplicité et bonne humeur : « Oh, mon colonel ! la grosse caisse se porte bien, c'est la baguette qui ne va plus ! »

A cette époque, les officiers du deuxième Houzards, en garnison à Senlis, appréciaient beaucoup l'accueil qui leur était réservé par le maître d'équipage; il était en quelque sorte des leurs; beaucoup d'entre eux suivaient régulièrement ses chasses qui étaient très belles, bien que souvent courtes tant le train était rapide.

La duchesse de Chartres suivait toutes les chasses auprès de son mari; elle portait, suivant la mode de l'époque, une longue jupe d'amazone et une jaquette bleue au bouton de l'équipage; elle ne se coiffait pas du lampion, traditionnel en France, mais d'un chapeau melon noir à l'anglaise sans catogan. Sa position à cheval était citée comme un modèle. Sa fille, la princesse Waldemar de Danemark, venait souvent chasser à Chantilly, habillée de la même façon; l'usage voulait que seuls les membres de la famille royale portassent la tenue aux couleurs et bouton de l'équipage. Aussi, ces deux princesses donnaient-elles, par leur présence, une note de couleur parmi une assistance dont l'élégance était forcément plus sévère.

Le 5 décembre 1910, le duc de Chartres s'éteignit à Saint-Firmin, il avait soixante-dix ans; son bel équipage ne lui survécut pas. Avec lui disparut la Vénerie des Princes de la Maison de France dont il avait écrit, durant seize saisons heureuses, le dernier et l'un des plus brillants chapitres.